

**« Amazigh / Berbère / Tamazight :
dans les méandres d'une dénomination »¹**

Salem CHAKER
Lacnad, Inalco / Iremam, AMU

On voudrait revenir ici sur (et interroger) la concurrence des dénominations qui s'est progressivement mise en place depuis 30 à 40 ans dans le champ berbère (ou amazighe !), en Afrique du Nord surtout et, secondairement, au plan international.

Comme l'on sait, dans les langues occidentales et en arabe, les termes « *Berbères / (langue) berbère – al-barbar/al-barbariyya* » étaient traditionnels et exclusifs depuis le Moyen âge pour désigner les populations autochtones de l'Afrique du Nord et leur langue. On y reviendra de manière un peu plus précise plus loin.

Or, depuis le milieu des années 1970, les dénominations « Amazigh/Imazighen » (pour l'individu et le peuple) et « tamazight » (pour la langue) ont progressivement eu tendance à remplacer en français et en arabe, d'abord en Afrique du Nord où elles sont désormais devenues prédominantes, puis, de façon beaucoup moins hégémonique, au plan international, y compris académique, où il n'est plus rare d'entendre ou de voir écrit « les Imazighen » (pour le peuple), le « tamazight » ou « l'amazighe » pour la langue. Un indice net de cette évolution, est l'apparition de ces termes dans les éditions récentes des dictionnaires usuels de langue française (*Larousse* et autres).

Ce changement de nom, comme tout changement de nom, n'est pas anodin. L'acte de (re)nomination est (a été) toujours et en tout lieu significatif d'un

¹ Cet article est issu d'un séminaire donné au Centre de Recherche Berbère (INALCO - Paris), le 9 octobre 2013 et à la MMSH (Aix-en-Provence), le 7 mai 2013.

changement social, politique, historique ou ethnique ; lorsqu'il est initié par des acteurs (groupes d'individus ou institutions) bien identifiés, il est toujours le reflet de déterminations idéologiques et porteur d'un projet, politique ou autre. Il n'est point besoin d'illustrer plus avant cette réalité universelle : les exemples historiques abondent, à toutes époques. Le pouvoir de nommer les lieux, les êtres et les peuples, au-delà de la fonction de désignation-identification, est aussi (et peut-être surtout) une marque d'appropriation, d'intégration ou de domination.

Mais avant d'émettre quelques hypothèses interprétatives, revenons aux données factuelles, trop souvent ignorées ou occultées.

1. *Amaziyt/tamaziyt* = « Berbère/(langue) berbère », est d'abord un néologisme en langue berbère, précisément daté de 1945.

On le doit aux militants kabyles « berbéro-nationalistes », des lycéens et étudiants, engagés dans le combat anticolonial au sein du courant indépendantiste du nationalisme algérien (PPA-MTLN, ancêtre direct du FLN). Cet épisode est finement documenté par les travaux de l'historienne Melha Benbrahim (cf. bibl.), et on trouvera trace précise chez tous les historiens sérieux du nationalisme algérien (Harbi, Stora, Carlier...). Ces jeunes gens composent à l'époque toute une série de chants patriotiques, des chants de marche, en langue berbère, pour le mouvement scout (Scouts Musulmans Algériens), fortement implanté en Kabylie et acquis à l'objectif de l'indépendance de l'Algérie. Ces auteurs sont nombreux et divers (Laïmèche, Aït-Ahmed... ; cf. Benbrahim 2001), mais le plus important d'entre eux est Aït-Amrane (1924-2004), auteur du célèbre *kker a mmi-s umaziyt*, « Lève-toi fils de Berbère », devenu ultérieurement un sorte d'hymne berbériste. Comme je l'ai souligné depuis longtemps (Chaker 1987b, 1989/1998), idéologiquement cette production était ambivalente, voire ambiguë² : on y chantait l'Algérie indépendante

² Même si ses auteurs se sont toujours positionnés comme d'authentiques patriotes algériens (voir plus loin) ; ce positionnement subjectif n'exclut pas que cette production peut/pouvait recevoir plusieurs lectures et était porteuse d'un discours autre et de potentialités politiques alternatives : les « Berbéro-nationalistes » chantaient une autre Algérie que celle des courants dominants du nationalisme algérien.

à venir, *en langue berbère et avec des références exclusivement berbères*, y compris au plan historique (Jugurtha, Massinissa...), l'Arabe et la langue arabe en sont totalement absents et l'islam très discret.

Mais pour notre problématique, le plus important est le travail linguistique mené par les auteurs de ces chants : c'est de cet épisode que date la première véritable action d'aménagement linguistique du berbère (cf. Achab, 1996/2013), menée par des berbérophones. Elle a porté essentiellement sur le lexique parce que ces auteurs ont été confrontés à la nécessité d'exprimer un certain nombre de notions sociopolitiques dans leurs chants engagés : « nation », « peuple », « progrès », « liberté », et... « Berbère » ! Concepts qui jusque-là, dans l'usage traditionnel du kabyle, ou bien n'existaient pas, ou bien étaient empruntés à l'arabe, voire au français. Ces jeunes militants, qui avaient accès à la littérature scientifique berbérisante abondante à Alger, vont se lancer, pour répondre à ces besoins tout à fait pratiques et immédiats, dans l'aménagement lexical de leur langue et initier une série de néologismes : néologismes par emprunt à d'autres dialectes berbères, principalement le touareg ; néologismes morphologiques par création de mots nouveaux par dérivation à partir de racines préexistantes.

C'est très précisément dans ce contexte, et d'abord dans le chant emblématique de feu Idir Aït-Amrane, *kker a mmi-s umaziɣ*, que sont introduits pour la première fois les termes *Amaziɣ/imaziɣen* et *tamaziɣt* pour désigner les Berbères dans leur globalité et la langue berbère dans son ensemble, notamment dans le vers :

Tamaziɣt ad tgem ad ternu « Le berbère croîtra et prospérera »

Car dans l'usage linguistique traditionnel berbère, il n'existait pas en kabyle, *ni dans aucune région berbérophone*, un terme désignant l'ensemble des Berbères et leur langue : on ne connaissait que des désignations d'entités régionales/dialectales : « kabyle(s) », « chleuh(s) », « chaoui », etc. Seuls les lettrés, arabisants ou francisants, connaissaient (ou pouvaient connaître) le concept et sa dénomination, arabe (*al-barbar*) ou française (*berbère*). Les faits, sur ce point ne souffrent aucune discussion : dans l'immense corpus de textes berbères collectés et publiés depuis le milieu du XIX^e siècle, provenant de toutes les régions berbérophones, on ne trouvera jamais une mention des Berbères dans leur globalité

ou de leur langue considérée comme un tout. On n’y nomme que des entités régionales, locales/dialectales particulières³.

Situation qui n’a rien de surprenant et, en la matière, on doit se garder des anachronismes – certes courants dans le discours idéologique – et ne pas reconstruire les réalités traditionnelles ou anciennes à partir des données contemporaines : l’ensemble berbère est fragmenté depuis plusieurs siècles⁴ et constitué de groupes régionaux indépendants qui ont leur vie politique, culturelle, économique spécifique, leur usage linguistique propre ; ce sont les dénominations régionales qui se sont tout naturellement imposées dans la pratique sociale et dans la conscience des groupes et des individus, pour autant qu’il existait auparavant une dénomination commune des Berbères en langue berbère⁵.

2. *Amaziy/Tamaziyt*, un néologisme qui a un réel ancrage ethno-historique

Mais ces néo-dénominations ne tombent pas du ciel et ne sont pas des inventions de leurs initiateurs. Elles existaient dans certains usages traditionnels, mais avec une extension géographique limitée et une signification plus restreinte, porteuse néanmoins d’une véritable potentialité d’élargissement. En termes

³ Pour le domaine touareg, le témoignage de Charles de Foucauld, au tout début du XX^e siècle, est particulièrement explicite : « ... Les Kel Ahaggar ne désignent par le nom d’Amâhay que les Touaregs seuls ; ils ne donnent pas ce nom aux Berbères non Touaregs ; ils n’ont pas de mot signifiant « Berbère non Touareg » [...], ni de mot signifiant « Berbères » [...] » ; Ch. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l’Ahaggar), Paris, Imprimerie nationale, 1952, t. II, p. 673.

⁴ Le continuum linguistique berbère est définitivement disloqué au plus tard à la fin du Moyen âge (XV^e), lorsque l’arabisation de larges espaces du territoire de l’Afrique du Nord est accomplie.

⁵ On reviendra plus loin sur ce point, mais a priori, il n’est pas du tout acquis d’une telle dénomination existait en langue berbère : aucune source ancienne, grecque, latine ou arabe, n’en porte témoignage ; de plus, l’état sociopolitique (tribalisme généralisé, absence d’État ou d’institutions communes stabilisés...) et l’immensité du territoire rendent peu probable l’existence d’une conscience collective « berbère » et de la dénomination commune correspondante.

d'aménagement, il s'agit donc de « néologismes sémantiques » : *Amaziy/Tamaziyt* existaient en berbère mais les « berbéro-nationalistes » leur ont affecté une signification (très) élargie.

Au plan synchronique, *amaziy/tamaziyt* se rencontre d'abord en tant qu'auto-désignation, en berbère, de certains groupes berbères : principalement ceux du Maroc central (Moyen-Atlas et la partie Est du Haut-Atlas et leurs périphéries), qui se sont toujours dénommés eux-mêmes *Amaziy/Imaziyen* et leur langue *tamaziyt*. Il s'agit donc d'un des trois principaux ensembles berbérophones du Maroc.

Par ailleurs, les Touaregs se nomment eux-mêmes par le terme *Amažəy*, *Amašəy*, *Amahǎy* (selon les régions), qui est issu de l'*amaziy* attesté au Nord ; il s'agit d'un phénomène, régulier en touareg, d'évolution phonétique du /z/ berbère, retraité par palatalisation (ici en raison de la présence ancienne du /i/ de *amaziy*) en [š] (Adrar des Ifoghas), [ž] (Aïr, Azawagh...) ou [h] (Ahaggar, Ajjjer). Les Touaregs n'emploient donc pas l'endonyme *Amaziy*, mais le terme qu'ils utilisent en est directement issu.

Enfin, toujours au plan synchronique, le terme *amaziy* connaît d'autres usages locaux, mais avec des significations différentes (mais qui ne sont pas sans lien avec l'usage ethnonymique) :

– En znatiya du Gourara (Sahara algérien), il signifie « seigneur, maître », voire « Dieu ». (Bellil 2000, cf. Glossaire, p. 229). Cela s'explique très aisément par le fait que dans les oasis sahariennes les groupes autrefois dominants, guerriers et propriétaires des terres, étaient souvent des Berbères « blancs », par opposition aux agriculteurs « noirs », quasiment asservis. L'ethnonyme *amaziy* a donc dans ces régions évolué vers la signification sociale « maître, seigneur ».

C'est un phénomène similaire qui s'est produit en touareg méridional, dans les régions où les populations asservies ou dominées étaient très nombreuses : l'ethnonyme *Amažəy* y a pris le sens de « Touareg noble » et ne s'applique qu'aux nomades guerriers dominants, détenteurs des droits à commandement ; alors que chez les Touareg du Nord (Ahaggar-Ajjjer), où les populations asservies étaient bien moins nombreuses, *Amahǎy* signifie encore « Touareg (quelconque) », noble ou

vassal⁶. On voit bien, à travers ce cas explicite, que c'est une structure sociale locale particulière qui a fait évoluer l'ethnonyme *Amaziy* vers le sens de « Berbère noble / homme libre », par opposition à « vassal, serf ou esclave ». La thèse courante parmi la militance berbère, « Amazigh = homme libre/noble », reprise par de nombreuses sources lexicographiques occidentales (notamment le *Larousse*), n'a donc aucun fondement étymologique, ni même de validité historique : c'est une évolution sémantique locale déterminée par une stratification sociale propre à certains groupes berbères.

– En chleuh, le syntagme nominal (Nom + Adjectif) *awal amaziy* désigne précisément la « langue littéraire », « la langue de la poésie » (Galand-Pernet 1972, p. 11). Usage dont on retrouve une trace précoce dès le XVI^e siècle chez Jean-Léon l'Africain dont il est important de citer *in extenso* le passage pertinent (1956, t. I, p. 15) :

« Ces cinq peuples [berbères] qui sont divisés en centaines de lignées et en milliers de demeures, utilisent une seule langue qu'ils appellent communément *aquel amazig* [= *awal amaziy*], ce qui veut dire langage noble. »

Il est difficile de prendre au pied de la lettre l'affirmation de Jean-Léon L'Africain et d'en conclure qu'au XV^e-XVI^e siècles *tous* les Berbères appelaient leur langue *awal amaziy*, car il extrapolait sans doute à partir de son expérience personnelle, essentiellement « marocaine », forcément limitée et en grande partie de seconde main ; de plus, l'expression n'apparaît pas dans les sources almohades, plus anciennes encore, et qui utilisaient abondamment la langue berbère (cf. Buresi & Ghouirgate 2013 et Ghouirgate 2014). On peut en tout état de cause en retenir que la dénomination *awal amaziy* existait déjà, avec un sens très valorisant, et désignait très certainement la langue littéraire/poétique, la « belle langue ». Mais chez Léon

⁶ Cette divergence sémantique régionale est bien documentée et clairement établie par les principales sources lexicographiques touarègues : pour le touareg du Nord (*tamahāq*), cf. Charles de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l'Ahaggar), Paris, 1952, t. II, p. 673 ; pour le touareg méridional (*tamašəq*, *tamažəq*), cf. Karl-G. Prasse *et al.*, *Dictionnaire touareg-français*, Copenhague, Museum Tusulanum Press, t. II, p. 576.

l’Africain, *amaziɣ* ne qualifie et n’identifie que la langue : il ne dit nullement que le terme était une auto-désignation des Berbères.

Il est fort probable qu’il en existe d’autres attestations ailleurs, en rifain, en Tunisie... mais les sources et les témoignages sont souvent imprécis et approximatifs et ne peuvent pas être considérés comme fiables⁷. Une enquête précise et méthodique, prenant bien soin d’écarter les néo-usages contemporains, mériterait d’être réalisée à ce sujet.

Mais *Amaziɣ/tamaziɣt* était totalement inconnu dans l’usage traditionnel de nombreux groupes berbérophones importants : Kabyles, Chaouis, Mozabites... Pour la Kabylie, région pour laquelle on dispose de corpus considérables et variés (poésie, contes, recueils lexicographiques) recueillis depuis plus de 150 ans, on n’en trouve aucune attestation.

Des traces historiques anciennes, mais partielles

Les sources arabes médiévales, depuis toutes premières (Ibn ‘Abd Al-Ḥakam, Al-Ya‘qūbī, El-Bekrī...) jusqu’à la grande synthèse de l’histoire des Berbères d’Ibn Khaldūn, emploient une dénomination exclusive : *al-Barbar* (« Les Berbères »), *lisān al-barbarī* (« langue berbère ») / *al-barbariyya* (« le berbère ») ; parfois, dans les sources almohades, *lisān al-gharbī* (« langue occidentale ») (Buresi/Ghouirgate 2013, Ghouirgate 2014).

Mais dans ces même sources, un certain *Maziɣ* est donné comme ancêtre de tout ou partie des Berbères (Ibn Khaldūn, t. I, p. 184) : « leur aïeul [des Berbères] se nommait *Mazīgh* ». On sait que l’historiographie arabe médiévale fonctionnait sur le modèle généalogique biblique, de l’origine et de la représentation des peuples du monde.

⁷ On doit se méfier notamment des travaux français anciens qui utilisaient souvent des dénominations artificielles, issues de conceptions historiques ou ethniques, empruntées aux sources médiévales arabes ; on pense notamment à René Basset qui qualifiait de « *zenatiya* » toute une série de parlers berbères dont les locuteurs n’employaient absolument pas cette dénomination.

Traduit en termes modernes, cela signifie probablement, qu'une partie des Berbères médiévaux se dénommaient (*A*)*maziḡ* et avaient une certaine conscience de leur unité ethnique et linguistique. Mais on formule cette interprétation avec une grande prudence car, en la matière, on ne doit jamais oublier que tous ces témoignages anciens sont ceux de lettrés qui se référaient à une historiographie et à un système de représentations savantes sédimentées qui peuvent avoir été éloignées des usages et pratiques sociales réelles – voire sans aucun lien avec eux.

Les sources antiques n'ignorent pas l'ethnonyme : le thème *Mazik-*, réalisés sous de nombreuses variantes (*Mazices, Mazaces, Mazax, Madices...*) est un nom de tribu (*gens*) largement répandu dans l'Antiquité. Précisons que la correspondance phonétique latin /k/ – berbère /y/ est bien établie et peut être considérée comme régulière⁸. On trouvera une étude précise de la répartition de cet ethnonyme chez Desanges (1962) et un examen approfondi chez Moderan (2010). Cette/ces tribu(s) *Mazik-* sont localisées surtout en Maurétanie césarienne et tingitane (Algérie centrale et occidentale, Nord du Maroc). À époque tardive, la forme *Mazices* apparaît dans les usages littéraires latins sur le même plan que les *Mauri, Gaetuli, Afri...* (Desanges, 1962, p. 113) et peut même, comme ces derniers, désigner l'ensemble des populations indigènes non romanisées de l'Afrique du Nord. Notons aussi que *Mazik/Mazic* est connu dans l'Antiquité comme anthroponyme, notamment dans l'épigraphie latine.

Les données antiques semblent donc indiquer que *Mazik-* était un nom de tribu, assez largement répandu, dont l'usage a eu tendance à s'élargir au point de s'appliquer à de grands ensembles de populations⁹.

⁸ Elle est illustrée par plusieurs correspondances claires, notamment : lat. *causa* / ber. (*ta*)*ḡawsa*, « chose »... Au plan phonétique, il est en fait assez probable que le /k/ latin, devant voyelle ouverte /a/, a d'abord été retraité en [q] (on sait que [y - q] sont les allophones d'un même phonème en berbère) avant d'aboutir à [y] (*causa* > (*ta*)*ḡawsa* > *taḡawsa*).

⁹ Ce type d'élargissement sémantique est banal et très largement attesté : un groupe déterminé, du fait de son importance (politique, démographique...), donne son nom à tout un ensemble d'autres populations apparentées ; cf. le cas de l'ethnonyme « Maures » à travers les siècles, ou celui des « Allemands » qui doivent leur nom français au groupe germanique des Alamans...

Au terme de cet examen synchronique et diachronique des usages de l'ethnonyme *Amaziy*, on peut conclure que *Amaziy* et *tamaziyt* étaient des « prétendants » très légitimes pour la désignation, **en berbère**, des Berbères et de leur langue : ces termes avaient un ancrage géographique significatif et une historicité réelle ; il suffisait d'opérer une extension sémantique pour obtenir des néologismes bien formés au plan de la morphologie et aisément diffusables.

3. La diffusion des néologismes *Amaziy/tamaziyt* et « Amazigh/tamazight »

En langue berbère

Et c'est bien ce qui s'est produit, en Kabylie d'abord, puis dans les autres groupes berbères : le terme, à travers l'action de la militance berbère et de ses écrits berbères, à travers la production des chanteurs, des écrivains de langue berbère, a été approprié pour désigner en berbère les Berbères et leur langue – sans pour autant bien sûr que les désignations traditionnelles des entités régionales disparaissent (*taqbaylit*, *tašelhit*, *tumzabt...*). Une belle illustration en est fournie par le titre de la première grammaire berbère écrite en berbère par Mouloud Mammeri (1976) : *Tajerrumt n tmaziyt – Tantala taqbaylit* [*Grammaire berbère – Dialecte kabyle*].

Cette diffusion s'opère très progressivement dans les milieux kabyles, au cours des années 1960-70), puis marocains et autres (1970-80). Elle manifeste une dynamique de construction d'une identité alternative à l'arabo-islamisme dominant/officiel, tout à fait hégémonique à l'époque.

Il est important pour la suite de l'analyse de souligner que cette dynamique identitaire présentait, au cours de cette période 1960-1980, deux caractéristiques très marquées :

– *Elle est (ou se veut) de dimension nord-africaine* (= pan-berbérisme) : en Kabylie, par exemple, où la revendication linguistique berbère est la plus précoce et la plus explicite, c'est bien *tamaziyt* (et non *taqbaylit*) qui est revendiquée ; en 1980, lors du « Printemps berbère », première protestation de masse en faveur de la langue et de la culture berbères, la revendication principale est : *tamaziyt di lakul*, « Le berbère à l'école ! ».

– Elle est focalisée sur la question de *l'identité culturelle* (= culturalisme) de l'Afrique du Nord : on conteste l'exclusivisme de la référence arabo-islamique dans la définition de l'identité nationale mais il ne s'agit pas de revendiquer le respect des droits de minorités ethnolinguistiques particulières.

Cette double orientation représente d'ailleurs une constante remarquable qui traverse tout le XX^e siècle : pour tous les acteurs berbères, la « question berbère » est une « question culturelle » et non un problème ou un projet « politique » ; même les « Berbéro-nationalistes » kabyles des années 1940 seront globalement sur cette ligne ; ils ne mettent pas en avant un « projet politique berbère » et ne remettent absolument pas en cause le projet national algérien. Le positionnement des principaux acteurs de l'époque est explicite ; l'un d'entre eux, Mabrouk Belhocine – mais plusieurs autres : Aït-Ahmed, Aït-Amrane..., se sont exprimés dans le même sens –, écrit en 1987 : « le problème qui s'est posé en 1949 et se posera en 1980 est un problème culturel, celui de la reconnaissance de la culture berbère comme une des composantes de la culture nationale. Arabité et berbéricité (et non berbéricisme) sont les deux pages de la même feuille algérienne. »¹⁰

« Amazigh/tamazight-amazighe » : l'appropriation progressive, en arabe et en français, par les élites intellectuelles berbères (marocaines), puis par le discours officiel et les États.

En Algérie, les premières attestations du terme « Amazigh », en langue arabe et/ou en français, semblent remonter aux débats idéologiques au sein de l'appareil d'État et de ses institutions, consécutivement au « Printemps berbère » de 1980. La toute première occurrence repérée date de décembre **1983**, à l'occasion du 5^e congrès du FLN et de ses résolutions sur la culture. Un peu plus tard, en **1985**, le président de la république, Chadli Bendjedid, déclare dans une interview : « Je suis un Amazigh que l'Islam a arabisé.... ». Et en **1986**, le texte de la *Charte nationale amendée*, qui réactualise les orientations idéologiques du FLN et de l'État, évoque abondamment « Nos (glorieux) ancêtres, les Amazighs ».

¹⁰ Préface à la brochure de 1949, *L'Algérie libre vivra*, publiée dans *Sou' al*, 6, 1987. Voir la synthèse, très explicite et bien documentée, de M. Benbrahim (2001) sur le sujet.

Il est d'ailleurs important – et amusant – de relever qu'entre le printemps 1980 et la fin 1983 (*i.e.* le congrès du FLN), dans leurs déclarations *individuelles* (interviews dans la presse nationale et étrangère, articles de presse), les officiels algériens (Ahmed Taleb¹¹, Chadli Bendjedid¹²...) continuent à employer le couple « Berbère/(langue) berbère » : ce qui confirme bien que « Amazigh/tamazight » est un élément de la « nov'langue » officielle, adopté à l'occasion du congrès du parti unique (déc. 1983).

En Algérie, l'introduction, *en français et en arabe*, du couple néologique « Amazigh/Tamazight » relève donc exclusivement de l'initiative de l'État et de ses appareils idéologiques. Dans la sphère extra-étatique, militante, intellectuelle ou académique, on reste globalement fidèle aux traditionnels « Berbère/(langue) berbère » lorsqu'on s'exprime en français ou en arabe.

Au Maroc, la situation est différente : ce sont les militants et intellectuels, universitaires ou autres, qui initient, en français et en arabe, l'usage des termes « Amazigh/Imazighen », « tamazight » (puis, bien plus tard, « amazighe »). L'innovation lexicale semble dater du milieu des années 1970. Ainsi, pour désigner la langue berbère, Ahmed Boukous, dans son ouvrage¹³ de 1977 (issu de sa thèse de 1974) parle de « tamazight » et des « Imazighen », de même que dans sa

¹¹ Alors ministre des Affaires Étrangères, un des principaux intellectuels du FLN (islamiste modéré). Cf. « Réflexions sur la personnalité nationale algérienne », *El-Moudjahid* du 25/03/1981 et *L'Algérien en Europe*, 133, 1981.

¹² Président de la République ; cf. notamment interview à *Paris-Match*, n°1697, du 4/12/1981.

¹³ *Langage et culture populaires au Maroc*. Essai de sociolinguistique, Casablanca, Dar El Kitab, 1977.

contribution¹⁴ au numéro spécial « Littérature marocaine » de la revue *Europe* (1979) ; dans son livre¹⁵ de 1995, il emploie « l'amazighe » pour désigner la langue.

En fait, durant les décennies 1970-1990, le néologisme reste partiel et encore largement concurrencé par le classique « Berbère/berbère » ; par exemple, la revue *Amazigh* de Mahjoubi Aherdane (et les déclarations publiques de ce dernier), ou les textes des premières livraisons des *Actes de l'Université d'été d'Agadir* (1980 et années suivantes) emploient encore fréquemment « Berbères/langue berbère » ; il en est de même bien sûr de toutes la production académique, articles et ouvrages, publiés au Maroc ou à l'étranger par des Marocains. C'est avec la *Charte d'Agadir* (1991), puis avec la création du Congrès mondial amazigh, très vite dominé par les associations marocaines, en 1995 (réunion constitutive en France) et en 1997 (premier congrès aux Canaries), que la généralisation est parachevée dans l'usage en français et en arabe des militants, des intellectuels et universitaires marocains.

Après leur diffusion dans le discours idéologique, les espaces militants et intellectuels, ces néologismes sont intégrés par les institutions officielles algériennes, puis marocaines au cours de la période 1990 -2000.

En Algérie, dès 1990/91, sont créés deux départements universitaires de langue et culture **Amazigh** en Kabylie (université de Tizi-Ouzou, puis de Bougie) ; en 1995, est institué par décret présidentiel le Haut commissariat à l'amazighité (= « berbérité »), confirmant et élargissant ainsi l'option néologique. Terme « amazighité » repris d'ailleurs en 1996 dans le préambule à la constitution¹⁶. En mai

¹⁴ « La situation linguistique au Maroc ». On notera que la justification de ces néologismes par A. Boukous est intéressante et révélatrice, dans les motivations mises en avant (rejet de *Berbère* < *Barbarus*), comme dans son inexactitude flagrante, très significative de la part d'un universitaire qui sait parfaitement ce qu'il en est : on est véritablement dans la (re)création d'identité. Voir notamment la note n° 1 de son article de 1979.

¹⁵ *Société, langues et cultures au Maroc*. Enjeux symboliques, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres, 1995.

¹⁶ Constitution du 28 novembre 1996, actuellement en vigueur ; préambule : « ...Le 1^{er} Novembre 1954 aura été un des sommets de son destin. Aboutissement d'une longue résistance aux agressions menées contre sa culture, ses valeurs et les composantes

2002, à la suite d'une révision par voie parlementaire, la constitution énonce en son article 3bis : « Tamazight est également langue nationale... ».

En Algérie, dans tous les usages officiels, de la constitution jusqu'aux circulaires et manuels de l'Éducation nationale, le berbère est donc devenu « tamazight ».

Au Maroc, le mouvement est un peu plus tardif mais il emprunte le même chemin. Dès le tout début, voire les prémices de l'institutionnalisation, le texte de la Charte nationale de l'éducation (1999) mentionne la « langue **tamazight** » (Lever 9, Art. 115) ; puis un décret royal crée, en octobre 2001, l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) ; le néologisme était déjà dans le discours royal qui l'avait précédé (Ajdir, juillet 2001) ; « (langue) berbère » est donc clairement banni et est remplacé par « amazighe¹⁷ » (en français) et « al-amazighiyya » (en arabe). En 2011, la nouvelle constitution sanctifie cet usage en énonçant (version française) dans son article 5 : « [...] De même, l'**amazighe** constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception. ».

fondamentales de son identité que sont l'Islam, l'Arabité et l'**Amazighité**, le 1er Novembre aura solidement ancré les luttes présentes dans le passé glorieux de la Nation... ».

¹⁷ Pour la langue, le Maroc a longtemps utilisé "tamazight", comme en Algérie ; (langue) "amazighe" est apparu plus tardivement (1991) et n'a été définitivement adopté qu'avec la création de l'IRCAM. La motivation de ce « néo-néologisme » est double : au Maroc, "tamazight" est ambigu puisqu'il peut désigner à la fois la langue berbère dans son ensemble et une variété régionale particulière, celle du Maroc central. Certains auteurs ont tenté de surmonter cette ambiguïté en introduisant une distinction de genre : **le** tamazight (pour la langue berbère) et **la** tamazight (pour le dialecte du Maroc central). La différenciation restait quand même problématique. "L'amazighe" (au masculin) est une solution morphologiquement conforme à l'usage français, langue dans laquelle les noms de langues sont masculins. Notons que M. Tilmatine a proposé, à la même époque, des solutions analogues pour la langue allemande, en supprimant carrément – et très logiquement – la voyelle initiale /a/ : « *mazirisch* », « *die mazirische Sprache* ».

4. Quelques constats et éléments d'analyse

Manifestement, tant en Algérie qu'au Maroc, pour être dicible et toléré par l'État, « le Berbère/berbère » a dû devenir un « Amazigh/tamazight ». Dans les deux pays, il y a eu un véritable tabou sur le couple « Berbère/(langue) berbère ».

Au-delà de ce premier constat, peu discutable parce qu'il renvoie à des données factuelles avérées, on doit relever une convergence très étonnante entre la militance berbère et les États et leurs institutions. Pour éclairer ce paradoxe troublant, on redira fortement que l'usage officiel « Amazigh/Tamazight, etc. », *en français et en arabe*, est une véritable rupture par rapport à l'usage traditionnel français et occidental bien sûr, *mais aussi par rapport à celui de l'historiographie arabe*.

Un premier niveau d'analyse et d'explication s'impose alors immédiatement : « Berbère / *Al-Barbar* » étaient *trois fois* illégitimes :

– Pour la militance berbère, parce qu'il s'agit d'une dénomination exogène dévalorisante, l'étymologie de « Berbère » (< *Barbarus/Barbari* = barbare, sauvage) étant systématiquement mise en avant¹⁸ ;

– Pour l'État et l'idéologie (nationaliste) dominante, parce que le terme « berbère » est immédiatement relié à la « Politique berbère de la France » et à ses tentatives de division « Arabes/Berbères » ; l'évocation du « Dahir berbère » de 1930 est quasi immédiate parmi les élites marocaines intégrées dès que ce mot est prononcé. « Berbère » est un terme indissolublement attaché à la période coloniale française et donc illégitime. Ce qui confirme, incidemment, que l'horizon idéologique de l'Afrique du Nord reste très largement déterminé par l'expérience coloniale.

– Enfin, en arabe, *al-barbar*, bien que sanctifié par une tradition millénaire, et notamment par l'icône Ibn Khadoûn, était également illégitime car toutes les sources

¹⁸ Nous ne sommes pas des « Barbares » ! Incidemment, on rappellera que le sens premier (grec puis latin) de *βάρβαρος* > *barbarus/barbari* réfère exclusivement à la langue : « ceux qui parlent une langue (incompréhensible) autre que le grec ou le latin » (cf. Ernout & Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1994, p. 66) ; il ne comporte pas la connotation de « sauvagerie » qui est sans doute venue plus tard, avec les grandes invasions, germaniques et autres, qui ont mis à bas l'Empire romain.

classiques arabes présentent *al-barbar* comme « une Nation ayant longtemps résisté aux Arabes et à l'islamisation ». Ne dit-on pas qu'« ils ont apostasié jusqu'à treize fois » ! Les difficultés de la conquête arabe, l'importance des résistances berbères, leur tiédeur vis-à-vis de l'islam – *leur tendance à l'hérésie* –, sont soulignées par toutes les sources arabes anciennes ; le dernier aspect se retrouve d'ailleurs dans toute une lignée d'auteurs arabes modernes et contemporains, tant au Maroc qu'en Algérie (notamment chez les réformistes algériens). Image insupportable pour des États (et des élites organiques) historiquement ancrées dans l'idéologie arabo-islamique.

Pour ce qui est de l'usage officiel, je formulerai donc la thèse suivante : **le changement de nom (Berbère/*al-barbar* > Amazigh) était pour l'État et l'idéologie dominante une condition *sine qua non* de l'intégration.**

En se transmutant en « Amazigh », le Berbère devient une réalité plus « nationale », intégrable et intégrée, commune à l'ensemble des Algériens, des Marocains... « L'Amazigh-Tamazight » n'est plus un « Autre », extérieur, voire un ennemi, avec lequel il faudrait négocier et dont il faudrait admettre l'existence distincte et des droits spécifiques, *c'est une composante (commune et indivise) de la Nation*, comme le disent explicitement les constitutions algérienne et marocaine et tout le discours officiel¹⁹. Ce qui m'a amené à écrire dès 1995 :

« Au demeurant, les spécialistes maghrébins initiateurs de ce néologisme [Amazigh/Tamazight] devraient peut-être s'interroger sur la signification idéologico-politique profonde de sa récupération par les États algérien et marocain... Sans doute les Imazighen et le tamazight sont-ils moins subversifs que les Berbères et la langue berbère. » (1995, p. 133).

Sur ce plan, il faut certainement prendre à la lettre les orientations et les textes officiels algériens et marocains qui « nationalisent » expressément le berbère : la constitution algérienne (art. 3bis) énonce clairement que ce sont uniquement les variétés représentées sur le territoire national qui sont prises en compte et, au Maroc, l'objectif officiel de l'aménagement du berbère est l'élaboration d'un « amazighe

¹⁹ Le Président Bouteflika déclarait le 13 octobre 2002 à Tiaret : « Ce patrimoine [culturel et linguistique berbère] est la propriété indivisible de tous les Algériens... »

standard *marocain* »... Il y a donc convergence sur ce verrou qu'est la défense et l'intangibilité de l'espace national.

On ne saurait opposer à notre analyse « les contraintes du droit international et de la souveraineté des États » : le discours officiel, y compris juridique, ignore totalement ces prétendues contraintes quand il s'agit de langue arabe, d'arabité ou d'islam... La constitution algérienne ne va-t-elle pas jusqu'à affirmer dans son préambule que « l'Algérie est terre arabe » !

Pour la militance berbère, les choses sont plus complexes et sans doute plus délicates à mettre en évidence. L'histoire et la sociologie des élites berbères (et « berbéristes ») mériteraient d'être explorées et analysées finement. Ce qui dépasse le cadre de cet article et, certainement, mes compétences. Il me semble pourtant qu'il est possible de formuler une hypothèse explicative forte, qui associe deux données, évoquées plus haut, et qui me paraissent solidement établies :

– L'adhésion majoritaire des élites berbères-berbéristes à l'idéologie de l'Etat-nation et donc aux nationalismes algérien / marocain ;

– Le « culturalisme » historique – depuis les précurseurs kabyles du début de XX^e siècle jusqu'à la militance berbère contemporaine – oriente ces élites vers les revendications symboliques et bloque toute émergence de projets politiques spécifiques. Cette option lourde les rend fondamentalement « intégrables » par l'État puisqu'il lui suffit de leur accorder des satisfactions symboliques, « identitaires » : les tiffinagh et « Amazigh/tamazight » font partie de ces outils d'intégration-neutralisation, de même que la reconnaissance constitutionnelle, dans des pays qui ne sont pas des États de droit²⁰.

Dans cet ordre d'idées, j'émettrai aussi l'hypothèse que le « pan-berbérisme » de la militance berbère, aussi ancien que son « culturalisme », est un paramètre qui agit dans le même sens : il empêche tout projet, toute formulation politique concrets en « déterritorialisant / décontextualisant » la revendication et en la situant

²⁰ Comme l'on sait, malgré le statut constitutionnel de « langue nationale » reconnu à « tamazight » depuis 2002, l'enseignement du berbère en Algérie reste *facultatif, marginal* (2 à 3 heures hebdomadaires) et, de fait, *limité* à la seule région berbérophone où la pression sociale l'a imposé : la Kabylie – qui représente à elle seule 90% des élèves concernés. Il y a donc un abîme entre les textes officiels et la réalité du terrain.

explicitement et uniquement au niveau de l'identité culturelle et linguistique de l'Afrique du Nord, *i.e.* au niveau de l'idéologie et du symbole. Historiquement, le « pan-berbérisme » a été une réponse à la volonté d'hégémonie de l'arabo-islamisme en Afrique du Nord, mais il n'a jamais été un projet politico-juridique, et il ne peut sans doute pas l'être parce que c'est une idéologie « hors sol ».

En évitant, depuis le début du XX^e siècle, de se poser en tant qu'entités ethnoculturelles distinctes et de revendiquer la réalisation des conditions politico-juridiques, socio-économiques de leur existence en tant que telles, les élites berbères, politiques et culturelles, y compris les « berbéristes », ont été les agents (objectifs et/ou conscients) des politiques de neutralisation de l'État. Une vieille affaire...

*

Si l'introduction, *en langue berbère*, des néologismes *Amaziɣ/Imaziyen-tamaziɣt*, présente une réelle légitimité historique et culturelle et si elle correspond bien à un besoin linguistique objectif – celui de nommer une entité/identité, nouvelle ou retrouvée –, en revanche, l'adoption et l'officialisation en Afrique du Nord, *en langues française et arabe*, de « Amazigh/tamazight-amazighe » obéit à des motivations strictement idéologiques, porteuses d'un projet politique quasiment explicité par les États concernés : celui de l'intégration-neutralisation de la réalité berbère dans le cadre de l'État national.

On peut donc aussi se demander si, pour les militants et intellectuels berbères qui y adhèrent, « Amazigh/tamazight », comme les tiffinagh et tout un ensemble d'autres fictions symboliques, ne seraient pas un horizon de fuite permettant d'éviter la confrontation politique ? Le stigmatisme d'une « honte de soi » intégrée et acceptée ?

Orientation bibliographique

ABROUS Dahbia, 1995 – « Le Haut commissariat à l'amazighité ou les méandres d'une phagocytose », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXX.

ACHAB Ramdane, 1996/2013 – *La néologie lexicale berbère...*, Louvain/Paris, Peeters. Réédition 2013 : Tizi-Ouzou, éditions Achab.

- AÏT AMRANE M. Idir, [s.d.] – *Mémoire, Au lycée de ben-Aknoun 1945, Ekker a mm is oumazigh*, à compte d'auteur, Alger, s.d. [1992 - ?].
 et « Mazices », *EB XXXI*, 2010, par Y. Modéran.
- BELLIL Rachid, 2000 – *Les oasis du Gourara (Sahara algérien)*. III, Louvain/Paris, Peeters.
- BENBRAHIM Melha, *La poésie kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*, Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, Paris, EHESS, 1982.
- BENBRAHIM Melha & MECHERI-SAADA Nadia, « Chants nationalistes algériens d'expression kabyle... », *Libyca* [Alger], XXVIII-XXIX, 1981.
- BENBRAHIM Melha, 2001 – « Berbéro-nationalistes (Les) – 1940-45 », *Hommes et femmes de Kabylie*, (DBK, I), Aix-en-Provence, Édisud, p. 116-118.–
 BURESI Pascal & GHOUIRGATE Mehdi, 2013 – *Histoire du Maghreb médiéval. XI^e – XV^e siècle*, Paris, Armand Colin (Cursus).
- BOUNFOUR Abdellah, 1994 – *Le nœud de la langue. Langue, littérature et société berbères au Maghreb*, Aix-en-Provence : Édisud, 135 p.
- CAMPS Gabriel, *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961, [p. 23-29].
- CHAKER Salem, 1987a – « Amazigh », *Encyclopédie Berbère*, IV.
- CHAKER Salem, 1987b – « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie) », *ROMM*, 44, 1987, p. 13-33, [= "*Berbères : une identité en construction*"].
- CHAKER Salem, 1989 (1998) – *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan (2^e éd. 1998) [notamment chap. 2].
- CHAKER Salem, 1995 – *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Peeters [notamment chap. 10, « *Amaziy* »].
- CHAKER Salem & BOUNFOUR Abdellah, 1996 – *Langues et littératures berbères : chronique des études XIII (1994-1995)*, Paris, L'Harmattan, 1996 [p. 21-29].
- CHAKER Salem, 2006 – « Berbères/langue berbère : les mythes (souvent) plus forts que la réalité », *Berbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes* [H. Claudot-Hawad, dir.], Paris, Éditions Non-Lieu, p. 137-153.
- CHAKER Salem, 2013 – « L'officialisation de Tamazight (Maroc/Algérie) : quelques réflexions et interrogations sur une dynamique aux incidences potentielles considérables », *Asinag* (Ircam, Rabat), 8.

- CHAKER Salem & DOUMANE Saïd, 2006 – « La Kabylie et la question berbère en Algérie : tensions cycliques et inachèvement », *Les Cahiers de l'Orient*, 84, p. 47-86.
- CLAUDOT-HAWAD Hélène (dir.), *Berbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes*, Paris, Éditions Non-Lieu, 2006
- DESANGES Jehan, 1962 – *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique*, Dakar, Université/Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- EL-BEKRÎ Abou Obeïd, 1965 – *Description de l'Afrique septentrionale...*, Paris, A. Maisonneuve.
- GHOUIRGATE Mehdi, 2014 – « Plurilinguisme : Moyen âge », *Encyclopédie berbère*, XXXVII (sous presse).
- IBN KHALDOUN, 1925 – *Histoire des Berbères*, Paris, (rééd.).
- JEAN-LEON L'AFRICAIN, 1956 – *Description de l'Afrique* [édit. Épaulard], Paris, A. Maisonneuve, 2 vol.
- MODERAN Yves, 2010 – « Mazices », *Encyclopédie Berbère*, XXXI.
- MURCIA SANCHEZ Carles, 2011 – *La llengua amaziga a l'antiguitat a partir de les fonts gregues i llatines*, I & II, Barcelona, PPU/Món Juïc.